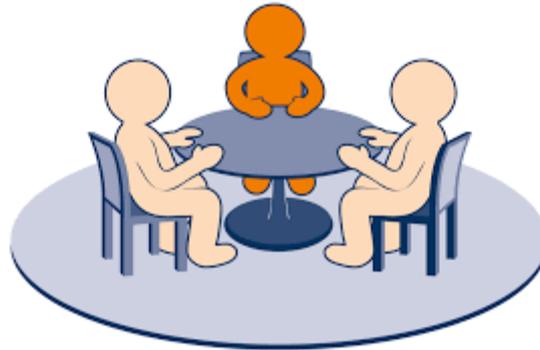


IGAG – Médiateur militaire: ACTE II « Tout est normal Madame la Marquise »

29 mars 2017 | Classé dans: [GENDARMERIE, LA UNE, TRIBUNE](#) | Publié par: [AFAR](#) 1 209 vues



Le Général VECHAMBRE, Inspecteur Général des Armées Gendarmerie, pris d'une cécité soudaine à la lecture de mes arguments, concluait que:

« Son courrier m'apporte les éléments d'appréciation démontrant que je n'avais pas été maltraité d'une part,... »

Pour lire l'article, cliquer [\[ICI\]](#)

Chose promise, chose due.

Ci-dessous, un fichier au format pdf détaillant le harcèlement moral dont j'ai été victime en Nouvelle Calédonie en 1999. J'y ai à peu près tout subi comme pratiques de déstabilisation et de destruction de la personne humaine.

[Harcelement](#) (Fichier pdf à consulter)

Ce document intime présente sous forme d'anamnèse, la synthèse du harcèlement moral au travail dont j'ai été victime. Il détaille des pratiques scandaleuses et illégales mises en œuvre par mes supérieurs hiérarchiques de l'époque, pour me détruire. Vous y trouverez des documents officiels attestant de manière irréfutable mes propos et des commentaires explicatifs associés.

Ces faits sont incontestables même si le Général VECHAMBRE a osé affirmer le contraire. Lorsqu'il aura lu ces éléments non exhaustifs, j'espère qu'il me fera part de ses nouvelles conclusions le cas échéant ou du maintien de ses précédentes affirmations.

L'expression du courage peut aussi trouver naissance dans la reconnaissance de ses propres torts. Ce sera également le signe de l'apprentissage de l'humilité qui est valable pour chacun d'entre nous.

Pour votre information, cet écrit remonte à une période de mon existence où j'ai ressenti le besoin de verbaliser toute la souffrance emmagasinée depuis des années en moi. Beaucoup d'autres camarades comme moi ont vécu des faits de même nature. Mon cas réunit à peu près toutes les ignominies qu'une victime militaire peut subir dans ces conditions.

Cette publication s'adresse à toutes celles et ceux qui comme moi ont été victimes de harcèlement moral au travail, pour les soutenir et leurs dire que ces cas sont malheureusement fréquents au sein de la communauté militaire. Nul n'est épargné. Le harcèlement dans ses diverses composantes, impacte tous les militaires, femmes, hommes, sous-officiers et officiers.

Ce document est long et je vous prie de m'en excuser, mais prenez le temps d'aller jusqu'au bout. Vous y constaterez des pratiques non réglementaires et illégales en termes de pressions, de menaces hiérarchiques sous condition, d'ordres illégaux, de punitions fantaisistes non caractérisées, de rapport grand-guignolesque, de mutation « disciplinaire » interdite malgré que cela soit totalement proscrit au sein des armées, etc...

Le traitement médical du militaire avec humiliation, pressions, tentative de psychiatrisation, collusion entre le service de santé des armées et les échelons hiérarchiques etc...

La collusion entre mon commandant de compagnie, le **Capitaine JANIACZYK**, mis en cause dans une plainte avec constitution de partie civile déposée devant le doyen des juges d'instruction et le Procureur de la République de NOUMEA, **Robert BLASER**.

Aujourd'hui, il est consternant de constater que ces pratiques restent toujours d'actualité. Toujours identiques, elles déshonorent notre métier de soldat de la loi et nos valeurs militaires.

Ces vendus ont fait l'objet de nominations, ont reçu des médailles, des primes au mérite pendant que les victimes se meurent en silence. Certaines d'entre-elles terminent leur carrière par un placement en CLDM (congé longue durée maladie) et d'autres mettent fin à leurs jours, ne pouvant plus supporter toute cette souffrance.

Je ne me suis pas engagé pour cela, mais pour des valeurs nobles que paient chaque jour nos soldats par leur sueur, leur sang et leurs larmes!

Ces pseudos chefs de pacotille n'ont rien à faire dans nos rangs car ils discréditent tous nos blessés physiques, psychiques et nos morts au combat. Ils bafouent les valeurs d'Honneur, de Courage et de Dévouement que leurs confère l'uniforme qu'il ose porter.

Ils se pavanent à la Sainte Geneviève et se comportent comme des lâches en trahissant sans vergogne nos valeurs même devant notre Sainte patronne.

Ce qui est ignoble après plus de 18 ans, c'est que les acteurs institutionnels sont toujours incapables de reconnaître la responsabilité des chefs ayant failli en commettant de tels actes. L'intérêt particulier du militaire n'est que très rarement pris en compte. Dans tous les cas, lorsqu'il y a une mise en cause hiérarchique, ces crapules bénéficient de l'appui de tous les services jusqu'à l'Inspection Technique à l'époque ou l'Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale aujourd'hui, qui les couvrent par divers stratagèmes comme je l'ai démontré preuves à l'appui, dans mes précédents articles.

De tels agissements ne m'inspirent que le dégoût mais sans haine. En effet, cela serait donner une importance à tous ces félons qui ne le méritent pas.

Mes camarades qui assistaient impuissants à cette entreprise hiérarchique de « **torture psychologique** » et je pèse mes mots, me demandaient si je n'allais pas me suicider ?

Les valeurs acquises au cours de nombreuses années de pratique d'arts martiaux, m'ont offert une résistance au combat hors norme. C'est la raison pour laquelle, je suis toujours de ce monde aujourd'hui.

L'injustice que j'ai subie, est une des raisons de mon engagement associatif pour défendre les victimes de ces tortionnaires qui n'ont aucune valeur, aucun honneur et pourrissent les institutions militaires. Ce sont ces gens là, qui tuent sans vergogne certains de nos sœurs et de nos frères d'armes.

J'ai toujours agi par le droit et j'ai gagné un recours contentieux administratif après deux CRM (Commission des Recours des Militaires) deux TA (Tribunal Administratif) puis une décision du Conseil d'Etat. Tout cela pour un préjudice non réparé à ce jour et qui court encore.

Ce Général à l'audace si singulière affirme que : « **je n'ai pas été maltraité** »

Devant la mauvaise foi de cette haute autorité, j'ai donc décidé de publier des faits incontestables et les noms de certains de mes harceleurs afin que chacun puisse se rendre compte de la réalité d'un phénomène qui se produit dans nos armées et qui se résume en quelques mots : **» Tu n'es pas dans le moule ! Soit tu rentres dans le moule, à défaut, tu te fais broyer et ta carrière se termine aussi vite qu'elle a commencé »**

J'attends avec grande impatience une éventuelle plainte contre moi. Je peux vous assurer qu'ils n'oseront pas, comme les autres lâches que j'ai mis en cause et qui se terrent dans la honte, tels des rats!

Un officier supérieur, le **Colonel TRAVERS** qui fut par la suite Général de la Gendarmerie Outre-mer, s'est comporté à l'époque, comme la pire des ordures, en usant de sa fonction pour me broyer par des décisions ineptes, injustes et pour établir notamment, un faux en écriture grossier.

En effet, il a établi une nouvelle version édulcorée d'une fiche de renseignement sur le comportement totalement illégale, que je vous invite à découvrir ci-dessous. Pour votre information, ce document a été produit partiellement par **Jean-Michel DECUGIS**, journaliste au Point à l'époque, dans un article intitulé « Stratégie du mouton noir » publié le 15 mars 2007.

FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LE COMPORTEMENT INITIALE

Vous y découvrirez aussi le nom du **Colonel BONNAUD**, nommé quelques années plus tard, Général à la DGGN. Inconséquent, incompetent seraient les termes qui le qualifierait au mieux.

Mon commandant de compagnie, le **Capitaine JANIACZYK**, un pleutre, vil, perfide. Il confondait le code pénal et le code de procédure pénale. Il voulait que les enquêteurs perquisitionnent en dehors des heures légales. Il a été mon principal harceleur. Je n'arrive plus à éprouver un quelconque sentiment le concernant. Je le plains d'avoir pu se comporter ainsi. Chaque matin, son reflet dans le miroir doit suffire à lui rappeler son état de miasme.

J'oubliais un Médecin-chef, le **docteur GUYONVARCH** qui manifestement préfère détruire ses patients que les soigner. **Où est le serment d'Hippocrate?**

Je m'arrête là. D'autres noms y figurent. A vous de juger si tout cela est normal comme le prétend le Général VECHAMBRE que je ne qualifierai pas tellement il n'en vaut pas la peine.

Alors mon Général, je n'ai toujours pas été maltraité ? Tout va bien Madame la marquise!

Pour ma part, entre Paul AUSSARES, tortionnaire et praticien de la torture en Algérie et le Général Jacques Pâris de Bollardièrre qui s'éleva contre la torture, mon choix est fait.

Faites le vôtre.

Rester avec nous, d'autres publications de même nature suivront. Prochainement des enregistrements sonores impliquant un Colonel et un Général de gendarmerie seront mises en ligne. Vous jugerez par vous-même de quoi ils sont capables de dire et de faire, tellement c'est honteux et ignobles!

A bientôt sur Armée média, le seul média qui ose dire la vérité, la vraie, par celle que l'on proclame sans preuve!

Signé MORRA Paul

Rédacteur en chef du site Armée média.